

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES
Google Livres



COLLECTION

DES

AUTEURS LATINS

AVEC LA TRADUCTION EN FRANÇAIS,

PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION

DE M. NISARD,

PROFESSEUR D'ELOQUENCE LATINE AU COLLÈGE DE FRANCE.

159592



SÉNÈQUE

LE PHILOSOPHE.

ŒUVRES COMPLÈTES.

L 540

OEUVRES COMPLÈTES

139392

DE SÉNÈQUE

LE PHILOSOPHE,

AVEC LA TRADUCTION EN FRANÇAIS,

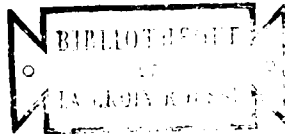
PUBLIÉES

SOUS LA DIRECTION DE M. NISARD,

PROFESSEUR D'ÉLOQUENCE LATINE AU COLLÈGE DE FRANCE.



DEP. LYON 4^e ARR.



PARIS,

J. J. DUBOCHET, LE CHEVALIER ET C^{ie}, ÉDITEURS,

RUE RICHELIEU, N^o 60.

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES,

PALAIS-NATIONAL, 215, ET RUE RICHELIEU, 10.

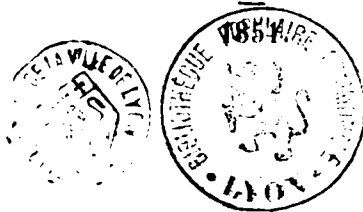




TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.		Pages.
Avis des éditeurs.....	vii	par M. HAURÉAU, auteur de la traduction de la	
Notice sur la vie et les ouvrages de Sénèque.....	xi	<i>Pharsale</i> de Lucain.....	375
DE LA COLÈRE, traduction nouvelle par M. ÉLIAS		PETITES PIÈCES DE VERS, traduction nouvelle par	
REGNAULT.....	4	M. BAILLARD.....	585
Livre I.....	Ibid.	QUESTIONS NATURELLES, traduction nouvelle par	
Livre II.....	46	M. BAILLARD.....	389
Livre III.....	38	Livre I.....	Ibid.
CONSOLATION A HELVIA, traduction nouvelle par le		Livre II.....	440
même.....	65	Livre III.....	454
CONSOLATION A POLYBE, par le même.....	85	Livre IV.....	455
CONSOLATION A MARCIA, par le même.....	401	Livre V.....	470
DE LA PROVIDENCE, ou pourquoi, s'il y a une pro-		Livre VI.....	480
vidence, les hommes de bien sont-ils sujets au		Livre VII.....	502
mal, traduction nouvelle par le même.....	425	FRAGMENTS, par le même.....	524
DES BIENFAITS, traduction nouvelle par le même...	435	Fragments tirés de Lactance, par le même.....	Ibid.
Livre I.....	Ibid.	Fragments tirés de saint Jérôme, par le même....	523
Livre II.....	448	ÉPIÎRES A LUCILIUS, traduites en français par Pin-	
Livre III.....	466	trel, revues et publiées par les soins de Jean La	
Livre IV.....	484	Fontaine.....	523
Livre V.....	206	EP. I. Que le temps est précieux et qu'il en faut	
Livre VI.....	223	être bon ménager.....	Ibid.
Livre VII.....	245	EP. II. Il ne faut pas lire toute sorte de livres; il	
DE LA CONSTANCE DU SAGE, ou que l'injure n'atteint		suffit de lire les bons. — Le pauvre n'est pas ce-	
pas le sage, traduction nouvelle par le même....	265	lui qui a peu de chose, mais celui qui désire plus	
DE LA BRIÈVETÉ DE LA VIE, par le même.....	284	que ce qu'il a.....	526
DU REPOS ET DE LA RETRAITE DU SAGE, par le même.	304	EP. III. Il est bon de délibérer avant que de faire	
DE LA TRANQUILLITÉ DE L'ÂNE, par le même.....	305	un ami; mais quand on l'a fait on ne lui doit	
DE LA CLÉMENTÉ, par le même.....	327	rien cacher.....	527
Livre I.....	Ibid.	EP. IV. La véritable joie consiste dans le règlement	
Livre II.....	348	des passions. — La vie ne peut être tranquille	
DE LA VIE HEUREUSE, par le même.....	355	sans le mépris de la mort.....	528
FACÉTIE SUR LA MORT DE CLAUDE CÉSAR, vulgaire-		EP. V. Il faut éviter la singularité, et se conformer	
ment appelée Apokolokyntose, traduction nouvelle		à la coutume.....	550
		EP. VI. C'est une disposition pour s'amender, que	
		de connaître ses défauts. — La conversation in-	
		struit mieux que les préceptes.....	554

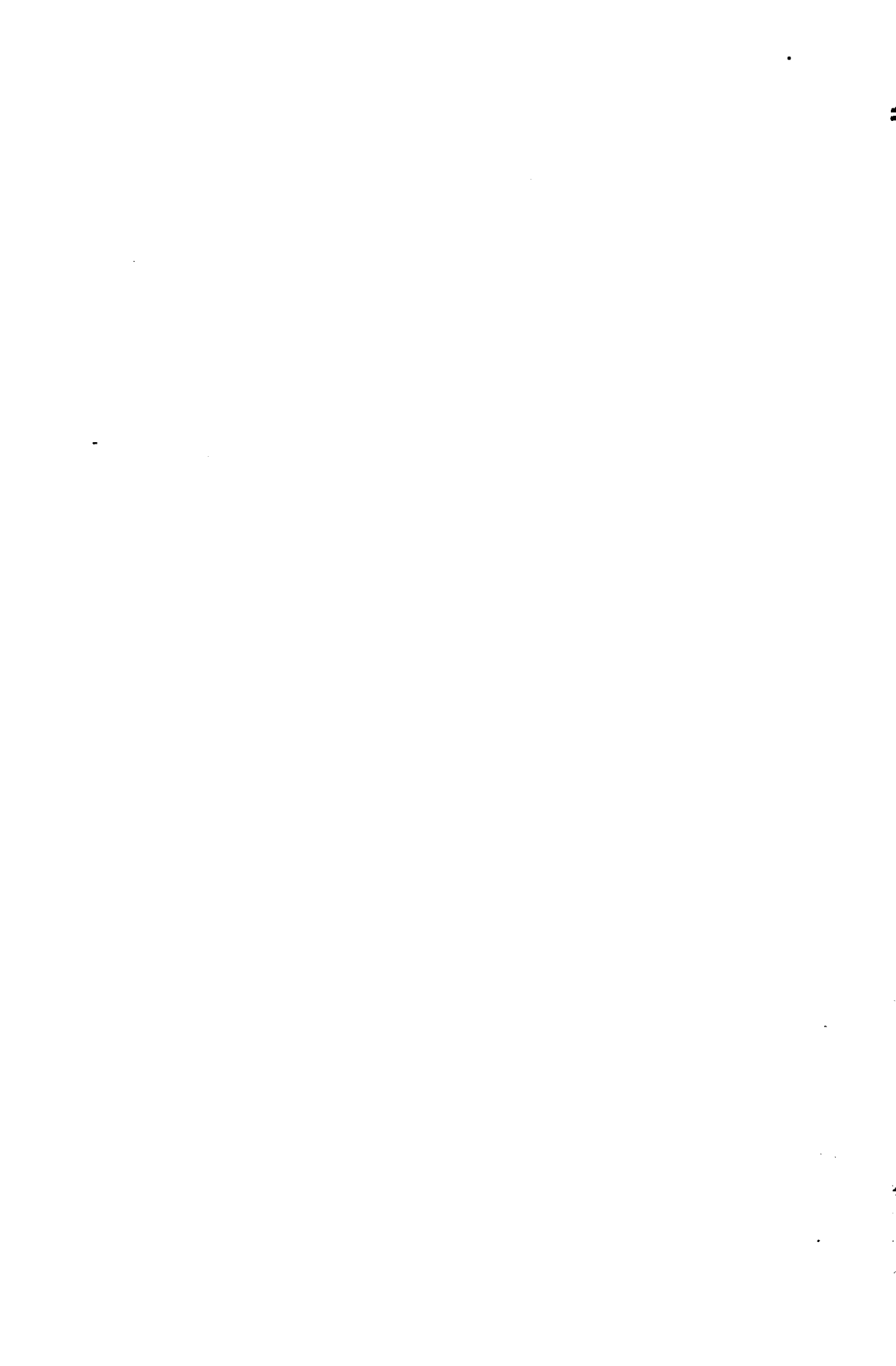
	Pages.		Pages.
prit que le corps. — Que la véritable liberté se peut acquérir, mais ne se saurait donner.	693	remèdes à mesure que l'intempérance a multiplié les maladies.	770
EP. LXXXI. Que l'on ne doit pas s'abstenir de bien faire, de peur de trouver un ingrat. — Que l'on n'est pas quitte pour avoir rendu le bienfait. — Qu'il est dangereux d'obliger extrêmement une personne.	695	EP. XCVI. Il ne faut pas seulement obéir, mais encore consentir à la volonté de Dieu. — La vie de l'homme est une guerre continuelle.	782
EP. LXXXII. Que l'on ne peut conserver le repos sans le secours de la philosophie. — Que la vertu rend glorieuses les choses qui sont indifférentes. — Que les arguments des sophistes sont propres pour surprendre et non pour persuader.	700	EP. XCVII. Que les siècles passés n'étaient pas moins vicieux que ceux qui leur ont succédé. — Le crime peut bien être hors de péril, mais non hors d'appréhension.	783
EP. LXXXIII. Que Dieu connaît toutes choses et qu'il est présent dans notre âme. — Description de l'ivrognerie et de ses défauts.	704	EP. XCVIII. L'âme est plus puissante que la fortune, et se fait une vie heureuse ou misérable. — On jouit encore des biens que l'on a perdus, quand on se souvient de l'utilité qu'on en a reçue.	786
EP. LXXXIV. Que pour bien étudier il faut lire, puis recueillir, puis nous former un esprit de tout cela. — Il faut digérer ce que nous avons lu, de même que ce que nous avons mangé, si nous voulons qu'il nous profite.	709	EP. XCIX. Il reproche à un de ses amis le peu de constance qu'il a témoignée à la mort de son fils en bas âge, et montre, par de solides raisons, qu'on ne doit point s'affliger en pareilles occasions.	788
EP. LXXXV. Il prouve que la vertu seule peut rendre la vie heureuse. — Que le sage doit être exempt de toute sorte de passions.	744	EP. C. Il parle des livres de Fabianus et des différentes manières d'écrire de son temps.	793
EP. LXXXVI. Louange de Scipion, avec la description de sa maison de campagne. — Il compare les bains des anciens avec ceux de son temps. — La manière de transplanter les arbres et la vigne	747	EP. CI. Qu'il est ridicule de faire de longs projets, vu l'incertitude et la brièveté de notre vie. — Qu'il faut se défaire du fol amour de la vie, et considérer chaque jour comme s'il était une vie entière.	795
EP. LXXXVII. Que l'on doit estimer un homme pour son mérite et non pour sa fortune. — Il prouve encore, par de nouvelles raisons, que le reste suffit pour rendre la vie heureuse.	724	EP. CII. Si la réputation qui nous suit après la mort est un bien. — Quelques discours touchant l'immortalité de l'âme.	798
EP. LXXXVIII. Que les arts libéraux ne peuvent faire un homme de bien, et que sans eux on ne peut acquérir la sagesse.	727	EP. CIII. Qu'un homme à tout moment a sujet de se défer d'un autre homme. — Qu'il ne faut point se prévaloir du nom de la philosophie, ni s'éloigner des coutumes qui sont reçues.	805
EP. LXXXIX. Quelle différence il y a entre la sagesse et la philosophie. — Plusieurs définitions de la sagesse. — Plusieurs divisions et subdivisions de la philosophie.	734	EP. CIV. Que c'est une marque de bonté de vouloir bien conserver sa vie pour la considération de ses amis. — Les voyages amusent les hommes et ne les changent pas. — Pour se maintenir en liberté, il faut mépriser les voluptés et les richesses.	Ibid.
EP. XC. Que la philosophie a établi la piété et la justice. — Les premiers hommes vivaient en communauté de biens, et les sages étaient les rois de ce temps-là. — Il combat l'opinion de Posidonius, qui attribue à la philosophie l'invention des arts mécaniques.	758	EP. CV. Pour vivre en sûreté, il faut éviter l'éclat et ne faire mal à personne.	809
EP. XCI. Il déplore l'incendie de la ville de Lyon. — Qu'il faut se soumettre à la loi du monde.	746	EP. CVI. Si le bien est un corps. — Nous avons pour les sciences la même avidité que pour toutes les autres choses.	840
EP. XCII. Que la félicité de l'homme consiste dans la raison, quand celle-ci est parfaite. — Que le souverain bonheur est incapable d'accroissement et de déchet.	750	EP. CVII. Les disgrâces prévues sont moins sensibles. — Il faut suivre sans murmure les ordres de Dieu.	812
EP. XCIII. Qu'on a toujours assez vécu quand on a acquis la sagesse.	756	EP. CVIII. Que la philosophie s'apprend aussi bien dans la conversation que dans les livres. — Qu'il faut reporter toute notre lecture à la vie heureuse.	815
EP. XCIV. Si les instructions générales de la philosophie valent mieux que des préceptes particuliers pour la conduite de la vie. — De la force des sentences, et de la nécessité des lois.	758	EP. CIX. Si le sage est utile au sage. — Qu'il faut négliger la subtilité des questions inutiles pour s'attacher à l'étude de la vertu.	820
EP. XCV. Que les préceptes seuls, sans les maximes générales de la philosophie, ne peuvent rendre la vie heureuse. — La médecine a multiplié les		EP. CX. Que le plus grand malheur d'un homme est de n'avoir point la paix avec soi-même. — Que nous craignons, sans examiner ce que nous craignons.	822
		EP. CXI. De la différence qui se trouve entre un sophiste et un véritable philosophe.	826
		EP. CXII. Qu'il est malaisé de redresser et de corriger les langues et les mauvaises habitudes.	Ibid.

DES MATIÈRES.

v

	Pages.		Pages
EP. CXIII. Si les vertus sont des êtres animés. — Il faut cultiver la vertu sans en espérer de récompense.....	827	EP. CXIX. Pour devenir bientôt riche il faut emprunter de soi-même. — Le nécessaire est toujours prêt, mais le superflu est difficile à recouvrer.....	849
EP. CXIV. Le langage des hommes a d'ordinaire du rapport à leurs mœurs. — Le corps étant affaibli par les délices devient incapable de l'usage des plaisirs.....	832	EP. CXX. Comment nous est venue la première connaissance du bien et de ce qui est honnête. — Que l'homme n'est presque jamais égal et pareil à lui-même.....	852
EP. CXV. Que le discours est le miroir de l'âme. — Que l'âme d'un homme de bien a des beautés surprenantes. — Que l'on a donné trop de crédit à l'or et à l'argent.....	856	EP. CXXI. Si tous les animaux ont un sentiment de leur constitution naturelle.....	856
EP. CXVI. S'il vaut mieux avoir des passions faibles que de n'en avoir point du tout.....	839	EP. CXXII. Il raille ces gens qui font du jour la nuit, et marque la cause de ce dérèglement....	859
EP. CXVII. Si la sagesse est un bien, et si ce n'est pas un bien d'être sage. — Que l'on a grand tort de perdre la vie en des questions inutiles, vu que la vie est si courte.....	844	EP. CXXIII. Qu'il n'y a rien de fâcheux quand on le sait prendre avec patience. — Les discours des libertins sont plus dangereux que les chants des sirènes.....	863
EP. CXVIII. Qu'il est plus honnête et plus sûr de ne rien demander à la fortune. — Les définitions du bien, et en quoi il consiste.....	846	EP. CXXIV. Si nous connaissons le bien par sentiment ou par entendement. — Le bien ne se rencontre que dans un sujet qui a de la raison, ...	865





tude dans cette traduction. Les traducteurs, fidèles à la pensée qui dirige notre collection, ont voulu qu'en lisant leur travail on ne crût pas lire une traduction de Cicéron, et que même aux endroits très-nombreux où les idées de Sénèque sont aussi raisonnables que celles de Cicéron, on reconnût que c'est un esprit moins sain qui a raison, que c'est dans un temps de décadence, que c'est avec une manière particulière qu'il a raison. Il n'est pas besoin de dire que cette fidélité au tour d'esprit de Sénèque n'a pas été poussée jusqu'au néologisme et à la bizarrerie. L'exagération n'est pas permise dans notre langue, même pour traduire un auteur exagéré. Sous ce rapport, l'imperfection d'une traduction est une qualité dans le traducteur.

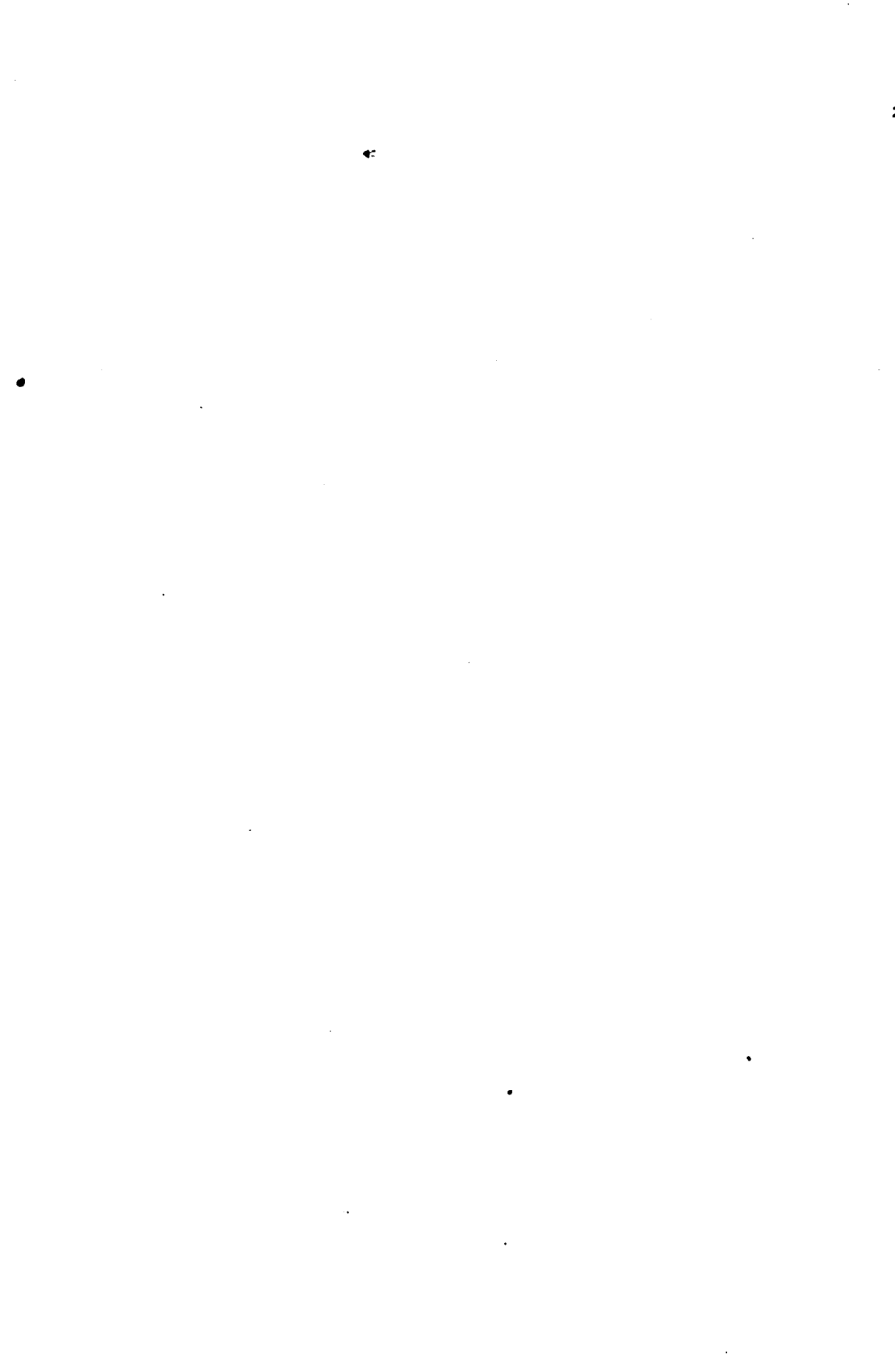
Au reste, ce jugement ne s'applique qu'à la traduction entièrement nouvelle des traités de Sénèque, du livre des Questions naturelles, de l'Apokolokyntose et des Fragments. Pour celle des Épîtres, nous n'avons pas eu à la demander à une plume contemporaine. Le dix-septième siècle nous offrait de ce chef-d'œuvre de Sénèque une traduction qui est elle-même un chef-d'œuvre de langage. On chercherait vainement le nom de l'auteur dans les biographies les plus complètes. Il s'appelait Pintrel et il était de Reims. Mais ce Pintrel était parent de La Fontaine : mais cet habitant de Reims vivait dans un siècle dont Courier a dit que la moindre femmelette y écrivait en meilleur français que les maîtres du dix-huitième siècle. La première, et à ce que nous croyons, la seule édition de cet ouvrage parut en 1684. Outre le talent très-distingué de Pintrel, cette traduction a un inestimable prix. La Fontaine l'a revue et en a traduit en vers toutes les citations. La plupart de ces vers sont charmants; un grand nombre sont des meilleurs qui soient sortis de cette plume incomparable.

En pensant qu'une réimpression, ou plutôt une exhumation de ce genre, faite par des mains pieuses, serait mieux reçue qu'une traduction nouvelle, nous avons obéi non-seulement à notre goût particulier, mais à des conseils dont l'autorité eût décidé même de moins convaincus que nous de ce qu'il y a de vrai dans la boutade de Courier. M. Villemain, consulté par nous sur la part qu'on pouvait faire dans cette collection aux travaux des deux derniers siècles, avait donné l'avis de réimprimer quelques traductions du dix-septième fort supérieures, disait-il, malgré leurs imperfections et leurs charmantes négligences, non-seulement à tout ce qu'on avait fait depuis, mais à tout ce qu'on pourrait faire ultérieurement. C'est ce précieux conseil qui, en nous confirmant dans notre propre pensée, nous a mis sur la voie de cette traduction à laquelle La Fontaine a coopéré, probablement en bon parent, et en y mettant de l'amour-propre de famille. Nous l'avons réimprimée avec un soin religieux, sans y rien changer, sans y rien ajouter, même aux endroits qui offrent de légères omissions ou des interprétations différentes du sens adopté depuis; nous réservant d'ailleurs de remplir, dans des notes spéciales, les plus graves de ces omissions, et de rétablir la vraie version partout où Pintrel a pu l'altérer, soit par erreur, soit plus souvent, comme nous l'avons vérifié, pour avoir suivi des commentateurs qui ne respectaient pas assez les manuscrits. Quant aux omissions, quelques-unes sont si peu motivées qu'il n'y a nul doute que le texte dont se servait Pintrel ne fût mutilé; pour les autres, serait-ce que le goût de Pintrel, si sûr toutefois et si hardi, a eu peur de traduire certaines choses ou trop crues ou trop subtiles pour la noble langue dans laquelle il écrivait? Nous serions fondés à le croire. Au reste, le tout est insignifiant dans un ouvrage si considérable.

Nous n'avons cru devoir annoter que cette partie des œuvres de Sénèque. Les traités philosophiques ne demandent pas de notes; les allusions historiques y sont rares, et le peu qu'on y en rencontre sont claires pour les moins instruits. Les idées pures remplissent ces traités. L'histoire ne s'y montre que par des anecdotes généralement très-connues. Quant à des notes sur le sens, on sait que, hormis des cas très-rares, nous nous abstenons d'en charger nos volumes. Le vrai sens pour nous c'est celui que nous adoptons. Il en est de même des notes philologiques. Là encore nous décidons. La vraie leçon pour nous est celle que nous reproduisons.

Une notice courte et succincte résume tout ce qui a été établi de plus certain et de plus authentique sur la vie et les ouvrages de Sénèque. Nous avons pu nous applaudir, à l'occasion de Sénèque surtout, de nous être interdit en tête des volumes les morceaux d'éclat et les jugements académiques. C'eût été rouvrir cette lice où ont combattu si inutilement pour la vraie critique tant de champions et d'adversaires de Sénèque. Nous n'avons pas voulu grossir la volumineuse liasse de ce procès d'une pièce de plus à oublier. Qui veut juger Sénèque le doit lire. Ses écrits sont la meilleure histoire de sa vie; ils offrent de quoi le juger par cela seul qu'ils n'offrent jamais de quoi le condamner ni l'absoudre tout-à-fait.

Qu'on nous permette en finissant de nous rendre le témoignage de n'avoir rien omis volontairement pour que ce volume fût à la fois, et dans le meilleur sens qu'on peut donner à ce mot, une nouveauté littéraire et une nouveauté typographique.



VIE DE SÈNÈQUE.

SÈNÈQUE le *Philosophe* (Lucius Annæus Seneca) naquit à Cordoue, la troisième année de l'ère chrétienne, sous le règne d'Auguste. Il eut deux frères, l'un plus âgé, l'autre plus jeune que lui; Marcus Annæus Novatus, qui prit dans la suite le nom de Junius Gallion, son père adoptif, et L. Annæus Mela, père de Lucain. Encore enfant, Sènèque suivit à Rome son père Sènèque le *Rhèteur*, lequel y professa la rhétorique et y ouvrit une école de déclamation. Ces leçons furent les premières qu'il reçut, et il ne les oublia pas. Toutefois sa famille s'occupait plus encore de sa santé que de son instruction. Très-faible de constitution, d'un corps grêle et languissant, il était en outre sujet à de violentes palpitations qui le tourmentèrent toute sa vie. L'excès du travail et les veilles, qu'il s'imposait déjà, achevèrent d'affaiblir une santé si frêle : elle s'améliora toutefois, grâce à de grands soins et à une nourriture frugale.

Il entra, par le conseil de son père, dans la carrière du barreau, et ses débuts eurent tant de retentissement que Caligula, importuné du bruit de cette renommée, parla de le faire mourir. Le jeune Sènèque ne put échapper à ce danger que par une feinte maladie, et par l'intercession d'une concubine du prince. Dès lors il ne chercha plus qu'à se faire oublier, s'adonna tout entier à la philosophie, embrassa la secte du portique, et n'eut plus d'autres auditeurs que des Stoïciens. Il renonça aux plaisirs de la table, à l'usage du vin et des parfums, et ne se nourrit, pendant une année entière, que de végétaux ; il le dit du moins dans ses écrits. Son père, craignant qu'il ne se fermât ainsi le chemin de la fortune, le pressa de rentrer dans la vie des affaires :

il brigua dès lors les charges publiques, et parvint bientôt à la questure. Mais cette nouvelle direction d'esprit ne le détourna pas de l'étude et de l'enseignement de la philosophie, et il ouvrit, à Rome, une école où se pressa la jeunesse romaine. Messaline l'arracha bientôt à son nombreux auditoire. Ennemie de Julie, fille de Germanicus, elle accusa cette princesse d'adultère, et lui donna Sènèque pour complice. Julie, d'abord exilée, mourut peu de temps après. Sènèque fut relégué par Claude dans l'île de Corse. Au bout de deux années d'exil, sa constance l'ayant abandonné, il demanda son rappel, à quelque prix que ce fût : dans l'écrit où il implore son pardon, et que depuis il s'efforça, dit-on, de supprimer, il flattait par les plus basses adulations la stupidité de Claude et l'orgueil de l'affranchi Polybe, digne ministre de cet empereur. Cinq ans après, il n'avait pas encore vu finir son exil, lorsqu'il en fut subitement tiré par Agrippine, qui venait d'épouser Claude son oncle, et de se saisir de l'empire. Elle le fit nommer préteur, et lui confia l'éducation de son fils Néron, adopté par Claude.

Sènèque, tant que vécut ce dernier, se montra tout dévoué à l'impératrice, dont il passa même pour être l'amant. On sait ce que fut Néron. Sènèque n'en put faire un orateur, ou peut-être Néron se contenta-t-il d'être poète. Jusque-là, les empereurs avaient composé eux-mêmes leurs discours ; l'élève de Sènèque fut le premier qui recourut à l'éloquence d'autrui : l'éloge funèbre de Claude, qu'il prononça à son avènement à l'empire, fut composé par Sènèque, lequel écrivait en même temps contre ce prince une satire amère, l'*Apokoloquintose*, ou la métamorphose de Claude en citrouille.

Devenu ministre de Néron, Sèneque encourut la haine d'Agrippine, dont il trompa les espérances et voulut gêner les prétentions ambitieuses. Bientôt Burrhus et lui acceptèrent une grande partie des biens de Britannicus, mort empoisonné. Plus tard l'exil de Suilius, son ennemi personnel, acheva de le perdre dans l'opinion publique, au rapport de Tacite. Ce Suilius demandait hautement au ministre « par quelle philosophie, par quelle morale, il avait, en quatre ans de faveur, amassé trois millions de sesterces (Dion Cassius fait Sèneque riche de dix-sept millions cinq cent mille drachmes) ; il disait qu'on le voyait épier, dans Rome, les testaments, et circonvenir les vieillards sans enfants ; qu'il accablait l'Italie et les provinces sous le poids d'usures énormes, etc. » Juilius fut relégué dans les îles Baléares par l'auteur du traité de la Clémence ; mais cette vengeance ne lui suffisait pas, il sollicita, sans l'obtenir, l'exil du fils de son ennemi.

Agrippine venait d'échapper à l'horrible genre de mort inventé par Néron, pour se débarrasser de sa mère. L'empereur était consterné ; aucune ressource ne s'offrait à lui ; il n'espérait plus que dans Sèneque et dans Burrhus. Il les manda sur l'heure. Sèneque, plus fertile en expédients, *hactenus promptior*, dit Tacite, regarde Burrhus, lui demande s'il faut commander le meurtre aux soldats, et celui-ci répond négativement. Un affranchi, Anicétus, fut alors chargé de tuer la mère de l'empereur, et Néron se hâta d'envoyer au sénat, pour justifier le parricide, une lettre qu'avait composée Sèneque.

Délivré de la tutelle d'Agrippine, Néron n'était pas d'humeur à en supporter une autre. L'autorité des deux ministres lui pesait, et dès lors s'affaiblissait tous les jours. La mort de Burrhus vint enlever à Sèneque le peu qui lui en restait. L'empereur s'abandonna à d'ignobles favoris, dont le premier soin fut de rendre le philosophe odieux au prince. Ils le représentèrent cherchant à se faire, au moyen de ses richesses, un parti dans Rome, à effacer Néron par la magnificence de ses maisons et la somptuosité de sa table, à en déprécier les talents comme poète et comme musicien. Sèneque prévint le danger d'une disgrâce, et, voulant la prévenir, il demanda à Néron la permission de se retirer de la cour, et lui offrit tous ses biens qui, disait-il, l'exposaient à l'envie. Néron refusa tout, et l'embrassa. Sèneque n'en eut que plus de craintes. On le vit renoncer à son fastueux train de vie, et congédier la foule des clients qui composaient son cortège. Il vécut solitaire à la campagne, avec Pauline sa femme, et continua d'écrire sur la philosophie. Toutefois il voyait Néron de temps en temps, et se mêlait encore des affaires de l'état. Tacite, à qui sont empruntés ces détails, nous le montre recevant chez lui l'empereur, et le félicitant de sa réconciliation avec Thraséas.

Sèneque sollicita de nouveau, et encore en vain,

la permission de se retirer enfin dans une de ses terres. Il prétextait une maladie (la goutte), pour ne point sortir de chez lui. Il ne put tromper Néron comme il avait trompé Caligula, et l'empereur donna à Cléoniceus, un des affranchis de Sèneque, l'ordre d'empoisonner son ancien maître. Mais celui-ci lui en ôta toute occasion, en ne se nourrissant que de fruits, en ne buvant que de l'eau courante. La conspiration de Pison offrit enfin à Néron un prétexte de condamner hautement Sèneque à la mort. Subrius, l'un des conjurés, voulait qu'après avoir tué l'empereur par la main de Pison on tuât Pison lui-même, indigne, disait-il, de l'empire, qu'il fallait donner à Sèneque. Rien ne prouvait que ce dernier eût accepté ces offres insensées et fût entré dans le complot ; il ne l'ignorait pas toutefois, si l'on en croit Tacite, et le jour même où l'on devait l'exécuter, il s'était rapproché de Rome. Une seule déposition, celle de l'affranchi Natalis, lui attribuait avec Pison une conversation qui pouvait le compromettre. Des soldats allèrent cerner la maison de campagne où il venait de s'arrêter avec sa femme. En vain il justifia le sens des paroles rapportées par l'affranchi ; Néron l'avait condamné ; il lui fut ordonné de se faire ouvrir les veines.

Il demanda ses tablettes pour écrire son testament. Sur le refus que lui en firent les soldats, il se tourna vers ses amis : « Eh bien ! leur dit-il, puisqu'on m'empêche de reconnaître vos services, je vous lègue le seul bien qui me reste, l'exemple de ma vie. » Voyant leurs larmes couler, il voulut ranimer leur courage : « Où sont, leur dit-il, ces maximes de sagesse qui, depuis tant d'années, ont dû vous prémunir contre l'adversité ? Ignoriez-vous la cruauté de Néron ? Le meurtrier de sa mère et de son frère pouvait-il épargner son précepteur ? » Il embrassa ensuite sa femme qui sanglottait, et la conjura de modérer sa douleur. Pauline déclara qu'elle voulait mourir avec lui ; il applaudit à cette résolution, et le même fer ouvrit leurs veines. Le sang ne coulant qu'avec lenteur de son corps, exténué par l'âge et l'abstinence, il lui fit donner des issues nouvelles aux jambes et aux jarrets. Comme la vue de ses souffrances pouvait abattre le courage de Pauline, il lui persuada de se faire transporter dans une autre partie de la maison. Entouré alors de ses amis et de ses secrétaires, il dicta un discours que Tacite ne nous a pas transmis, parce que, de son temps, il était entre les mains de tout le monde. Pressé de mourir, Sèneque pria son médecin de lui donner de la ciguë ; il en prit en vain : ses organes épuisés et déjà froids ne pouvaient se prêter à l'activité du poison. Enfin, il se fit porter dans un bain chaud ; il jeta, en y entrant, de l'eau sur ceux de ses esclaves qui étaient le plus près de lui : « J'offre ces libations, dit-il, à Jupiter libérateur ; » puis il s'y plongea, et mou-

rut, comme il convenait à l'auteur des *Épîtres d'Lucilius*, l'an 68 de J.-C., dans la huitième année du règne de Néron.

Néron, à peine informé de la résolution de Pauline, envoya vers elle des soldats chargés d'arrêter le sang de ses blessures ; mais la pâleur de son visage et son extrême maigreur témoignèrent, tout le reste de sa vie, combien elle avait été près de la perdre.

Outre tous les ouvrages qui sont renfermés dans ce volume, on a longtemps attribué à Sèneque le philosophe l'*Abregé de l'histoire romaine*, dont Florus est aujourd'hui reconnu l'auteur. Dans ses *Études sur les poètes latins*, M. Nisard établit, par des comparaisons entre plusieurs passages très-significatifs de ses œuvres en prose et des tirades des

tragédies dites de Sèneque, que Sèneque le philosophe est l'auteur d'une partie de ces tragédies, dont le recueil serait un ouvrage de famille, fait en commun, *Senecanum opus*. D'anciennes éditions de Sèneque contiennent quatorze lettres que ce philosophe aurait écrites à saint Paul; mais aujourd'hui ces lettres sont généralement regardées comme apocryphes, quoique saint Augustin et saint Jérôme les aient citées pour être de Sèneque, et qu'on ait prouvé par des raisons ingénieuses la vraisemblance d'un commerce épistolaire entre le philosophe et l'apôtre, lequel comparut devant le tribunal du frère aîné de Sèneque, proconsul d'Achale. Quelques écrivains anciens parlent aussi de certains ouvrages de Sèneque, qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous,



Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Une ou plusieurs pages sont omises
ici volontairement.

FACÉTIE

SUR LA MORT DE CLAUDE CÉSAR,

VULGAIREMENT APPELÉE

APOKOLOKYNTOSE.

I. Ce qui se fit au ciel, avant le troisième jour des ides d'octobre, Asinius Marcellus, Acilius Aviola étant consuls, nouvel an, à l'aurore de ce bienheureux siècle, je veux l'apprendre à nos neveux. Je ne dirai rien par rancune ou par reconnaissance. Que si l'on s'enquiert d'où je tiens cette si véridique histoire, premièrement, s'il ne me plaît, je ne répondrai pas. Qui pourrait m'y forcer? Je n'ignore pas que j'ai gagné ma liberté le jour où mourut celui qui justifia ce proverbe : « Il faut naître ou roi ou fou. » S'il me convient de répondre, je dirai ce qui me viendra dans la bouche. A-t-on jamais exigé d'un historien des témoignages assermentés? Cependant, s'il faut te produire mon auteur, demande à celui qui vit Drusilla monter au ciel. Il te dira qu'il a vu Claude prendre le même chemin, *d'un pas inégal*. Bon gré, mal gré, il lui faudra bien voir tout ce qui

se fait au ciel. Il est inspecteur de la voie Appienne, par où l'on sait que le divin Auguste et Tibère César sont allés chez les dieux. Si tu l'interroges, il t'en causera seul à seul; en présence de plusieurs, jamais il n'en dira mot. Car depuis qu'il a juré devant le sénat avoir vu Drusilla graviter vers les cieux, et que, pour le payer d'une si bonne nouvelle, personne n'a voulu croire à ce qu'il avait vu, il a déclaré, suivant la formule, qu'il ne révélerait plus rien, même quand il verrait tuer un homme en plein forum. Ce que je tiens de lui, je te le présente comme certain, comme positif : les dieux lui donnent et bonheur et santé!

II. Par un plus court chemin l'astre qui nous éclaire
Dirigeait à nos yeux sa course journalière;
Le dieu fantaisque et brun qui préside au repos
A de plus longues nuits prodiguait ses pavots ;

I. Quid actum sit in cœlo ante diem tertium idus octobris, Asinio Marcello, Acilio Aviola Coss. anno novo, initio seculi felicissimi, volo memoriæ tradere. Nihil offensæ nec gratiæ dabitur. Hæc ita vera si quis quæsierit unde sciam, primum, si noluerò, non respondebo. Quis coactus est? Ego scio me liberum factum, ex quo suum diem obiit ille, qui verum proverbium fecerat. « Aut regem, aut fatuum nasci oportere. » Si libuerit respondere, dicam quod mihi in buccam venerit. Quis unquam ab historico juratores exegit? Tamen si necesse fuerit auctorem producere, quærite ab eo qui Drusillam euntem in cœlum vidit. Idem Claudium vidisse se dicet iter facientem, non passibus æquis. Velit, nolit, necesse est illi omnia

videre, quæ in cœlo agantur. Appiæ viæ curator est; quæ scis et divum Augustum, et Tiberium Cæsarem, ad deos isse. Hunc si interrogaveris, soli narrabit; coram pluribus nunquam verbum faciet. Nam ex quo in senatu juravit se Drusillam vidisse cælum ascendentem, et illi pro tam bono nuntio nemo credidit quod viderit; verbis conceptis affirmavit, se non indicaturum, etiamsi in medio foro hominem vidisset occisum. Ab hoc ego quæcumque audivi, certa claraque afferro : ita illum salvum et felicem habeam :

II. Jam Phœbus breviorè viâ contraxerat ortum
Lucis, et obscuri crecebant cornua somni ;
Jamque suum victrix augetat Cythia regnum.

La blafarde Cynthia, aux dépens de son frère,
De sa triste lueur éclairait l'hémisphère,
Et le difforme Hiver obtenait les honneurs
De la saison des fruits et du dieu des buveurs;
Le voyageur tardif, d'une main engourdie,
Otaït encore du cep quelque grappe flétrie.

Je penso que tu comprendras mieux, si je te dis qu'on était au mois d'octobre, et au troisième jour des ides d'octobre. Je ne saurais te dire précisément l'heure. On mettrait plus facilement d'accord les philosophes que les horloges. Toutefois, c'était entre six et sept. Rустre que je suis ! C'est peu pour les poètes de décrire le lever et le coucher du soleil, ils entreprennent volontiers de fatiguer de leurs chants même le milieu du jour; et moi je laisserais passer une si belle heure !

Déjà du haut des cieux le dieu de la lumière
Avait en deux moitiés partagé l'hémisphère,
Et pressant de la main ses coursiers déjà las
Vers l'hesperique bord accélérât leurs pas.

III. Claude commence à pousser son âme au dehors, mais il ne peut lui trouver une issue. Alors Mercure, qui s'était toujours fort amusé de cette facétieuse nature, appelle une des trois Parques et lui dit : « Pourquoi, femme cruelle, permets-tu qu'on tourmente ce pauvre homme ? Il ne fallait pas le torturer si longtemps ; voici soixante-quatre années qu'il lutte avec son âme. Pourquoi lui en veux-tu ? Laisse une fois dire vrai les astrologues, qui, depuis qu'il est devenu prince, l'enterrent tous les ans, tous les mois. Du reste, ce n'est pas merveille s'ils se trompent ; personne n'a jamais su l'heure de sa naissance. En effet, personne

Et deformis illems gratos carpebat honores
Divitis Autumni, visoque senescere Baccho
Carpebat raras serus viudemitor uvas.

Puto magis intelligi, si dixerò, mensis erat october, dies tertius idus octobris. Horam non possum tibi certam dicere. Facilius inter philosophos, quam inter horologia conveniet. Tamen inter sextam et septimam erat. Nilvis rustice! acquies unt oneri poetæ, non contenti ortus et occasus describere, ut etiam medium diem inquietent : tu sic transibis horam tam bonam ?

Jam medium curru Phœbus dividerat orbem,
Et propior nocti fessas quatlebat habenas,
Obi quo flexam deducens tramite lucem.

III. Claudius animam agere cepit, nec invenire exitum poterat. Tum Mercurius, qui semper ingenio ejus delectatus esset, unam e tribus Parcis educit, et ait : « Quid, femina crudelissima, hominem miserum torqueri pataris ? nec unquam tandem cruciandus esset ; annus sexagesimus et quartus est, ex quo cum anima luctatur. Quid huic invides ? Patere mathematicos aliquando verum dicere, qui illum, ex quo princeps factus est, omnibus annis, omnibus mensibus efferunt. Et tamen non est mirum si errant ; horam eius nemo novit. Nemo enim illum unquam natum putavit. Fac quod faciendum est :

n'a jamais cru qu'il fût né. Allons, fais ta besogne :

Laisse, lui mort, régner un plus digne à sa place.

« Par Hercule ! répondit Clotho, je voulais ajouter quelques jours à sa vie, pour qu'il fût citoyens ce peu de gens qui restent à l'être. Car il s'était promis de voir en toge tous les Grecs, les Gaulois, les Espagnols et les Bretons. Mais, puisqu'il te convient de laisser pour la graine quelques étrangers, et qu'ainsi tu l'ordonnes, ainsi soit-il. » Et puis, ouvrant son coffre, elle en sort trois fuseaux. L'un était celui d'Augurinus, l'autre de Baba, le troisième de Claude. « Tous trois, dit-elle, je les ferai mourir dans la même année, à peu d'intervalle l'un de l'autre : je ne renverrai pas celui-là sans compagnie. Lui qui voyait naguère tant de milliers d'hommes et le suivre, et le précéder, et l'entourer de leur cortège, je ne puis pas tout à coup le laisser seul. Il faudra bien qu'il se contente de ces deux convives. »

IV. Elle dit, et d'un tour fait sur un vil fuseau,

Du stupide mortel abrègeant l'agonie,
Elle tranche le cours de sa royale vie.

A l'instant Lachésis, une de ses deux sœurs,
Dans un habit paré de festons et de fleurs,
Et le front couronné des lauriers du Permesse,
D'une toison d'argent tire une longue tresse,
Dont son adroite main forme un fil délicat.
Le fil sur le fuseau prend un nouvel éclat :
De sa rare beauté les sœurs sont étonnées ;
Et toutes à l'envi, de guirlandes ornées,
Voyant briller leur laine et s'enrichir encor,
Avec un fil doré tissent le siècle d'or.
De la blanche toison la laine détachée,
Et de leurs doigts légers rapidement touchée,

Dede neci ; melior vacua sine regnet in aula.

Sed Clotho : « Ego, mehercule, inquit, pusillum temporis adjicere illi volebam, dum hos pauculos, qui supersunt, civitate donaret. Constituerat enim omnes Gracos, Gallos, Hispanos, Britannos, togatos videre. Sed quoniam placet aliquos peregrinos in semen relinquere, et tu ita jubes fieri, flat. » Aperit tum capsulam, et tres fusos profert. Unus erat Augurini, alter Babæ, tertius Claudii. « Hos, inquit, tres uno anno exiguis intervallis temporum divisos mori jubebo, nec illum incomitatum dimittam. Non oportet enim cum, qui modo se tot millia hominum sequentia videbat, tot præcedentia, tot circumfusa, subito soluta destitui. Contentus erit his interim convictoribus. »

IV. Hæc ait, et turpi convolvens stamina fuso,

Abruptit stolidæ regalia tempora vitæ.
Et Lachesis redimita comas, ornata capillis,
Pieria crinem lauro frontemque coronans,
Candida de niveo subtrahit vellerè fudit.
Felicis moderanda manu ; quæ ducta colore
Assumere novum : mirantur pensa sorores.
Mutatur vilis pretioso lana metallo :
Aurea formoso descendunt secula filo.
Nec modus est illis ; felicia vellerè ducunt,
Et gaudent implere manus ; sunt dulcè pensa,
Sponte sua festinat opus, nulloque labore

Coule à l'instant sans peine, et file, et s'embellit :
 De mille et mille tours le fuseau se remplit.
 Qu'il passe les longs jours et la trame fertile
 Du rival de Céphale et du vieux roi de Pyle.
 Phébus, d'un chant de joie, annonçant l'avenir,
 De fuseaux toujours neufs s'empresse à les servir,
 Et cherchant sur sa lyre un ton qui les séduise,
 Les trompe heureusement sur le temps qui s'épuise.
 Puisse un si doux travail, dit-il, être éternel !
 Les jours que vous filez ne sont pas d'un mortel :
 Il me sera semblable et d'air et de visage,
 De la voix et des chants il aura l'avantage ;
 Des siècles plus heureux renaitront à sa voix ;
 Sa loi fera cesser le silence des rois.
 Comme on voit du matin l'étoile radieuse
 Annoncer le départ de la nuit ténébreuse,
 Ou tel que le Soleil, dissipant les vapeurs,
 Rend la lumière au monde et l'allégresse aux cœurs :
 Tel César va paraître, et la terre éblouie
 A ses premiers rayons est déjà réjouie. »

Ainsi dit Apollon. Lachésis, pour faire sa cour
 à un si bel homme, obéit, file à pleines mains, et
 prend sur elle d'accorder à Néron de nombreuses
 années. Pour Claude tous décident,

Riant, se gaudissant, de le mettre dehors :

et Claude vomit son âme et cessa de paraître en
 vie. Il expira comme il écoutait des comédiens :
 tu le vois donc bien, ce n'est pas sans cause que
 je crains ces gens-là. Les derniers mots qu'il fit
 entendre parmi les hommes, ce fut quand il rendit
 un bruit sonore par l'endroit d'où il parlait plus
 facilement : « Pouah ! dit-il, je me suis tout con-
 chié. » — Ce qu'il fit, je l'ignore : il est bien sûr
 que depuis longtemps il avait tout conchié.

V. Te dire ce qui s'est ensuite passé sur la
 terre, c'est peine perdue : tu le sais du reste. Il
 n'y a pas de danger que tu oublies ce que l'allé-
 gresse publique a si bien gravé dans ta mémoire.
 Personne ne perd le souvenir de son bonheur.
 Pour ce qui s'est fait au ciel, j'en laisse à mon
 auteur la responsabilité. On fait savoir à Jupiter
 qu'il vient d'arriver un quidam d'une taille hon-
 nête, à la tête blanche, qui murmure je ne sais
 quelle menace, branle incessamment son chef, et
 traîne son pied droit : interrogé de quel pays il
 était, il a répondu je ne sais quoi avec des sons
 confus et d'une voix inarticulée : on ne compre-
 nait pas son idiome ; il n'était ni Grec, ni Romain,
 ni d'aucune nation connue. Alors Jupiter appelle
 Hercule, qui, s'étant promené par tout le monde,
 devait connaître toutes les nations, et il lui com-
 mande d'aller examiner quelle espèce d'homme
 c'était. Hercule, à la première vue, fut naturelle-
 ment interdit, encore qu'il n'eût pas tremblé de-
 vant les monstres de Junon. Quand il vit cette face
 d'un genre nouveau, cette démarche insolite ;
 quand il entendit cette voix qui n'était celle d'au-
 cun animal terrestre, mais dont les sons rauques
 et embarrassés semblaient appartenir à quel-
 que monstre marin, il crut qu'il lui tombait sur les
 bras un treizième travail. Après un examen plus
 attentif, il crut reconnaître une façon d'homme :
 il s'approcha donc, et, chose facile à comprendre
 pour un amateur de grec, il lui dit :

Quel es-tu ? d'où viens-tu ? quels remparts l'ont vu naître ?

Mollia contorto distendunt stamina fuso :
 Vincunt Titboni, vincunt et Nestoris annos.
 Phœbus adest, cantuque Juvat, gaudetque futuris ;
 Et lætas nunc plectra movet, nunc pensa ministrat ;
 Detinet intentas cantu, fallitque laborem.
 Dumque nimis citharam, fraternaue carmina laudant,
 Plus solito nevere manns : humanaque fata
 Laudatum transcendit opus. Ne demite, Parcæ,
 Phœbus ait : vincat mortalis tempora vitæ,
 Ille mihi similis vultu, similisque decore,
 Nec cantu, nec voce minor : felicia lassis
 Secula præstabit, legumque silentia rumpet.
 Qualis discutens fugientia lucifer astra,
 Aut qualis surgit redeuntibus hesperus astris,
 Qualis cum primùm tenebris Aurora solutis
 Induxit rubicunda diem, Sol ad-picit orbem
 Lucidus, et primos e carcere concitat axes :
 Talis Cæsar adest, talem jam Roma Neroneum
 Adspiciet ; flagrat nitidus fulgore remisso
 Vultus, et effuso cervix formosa capillo. »

Hæc Apollo. At Lachæsis, quæ et ipsa homini formosis-
 simo faveret, fecit, et plena orditur manu, et Neroni
 multos annos de suo donat. Claudium autem jubent om-
 nes, χαίροντας, εὐχαριστῶντας ἐκτίμωσεν ἄνθρωπον. Et ille qui-
 dem animam ebullit, et eo desit vivere videri. Exspiravit
 autem dum comedos audit, ut scias me non sine causa
 filios timere. Ultima vox ejus hæc in'ter homines audita

est, quum majorem sonitum emisisset illa parte, qua fa-
 cilius loquebatur : « Væ ! me, puto, concacavi me. » Quid
 autem fecerit, nescio ; omnia certe concacavit.

V. Quæ in terris postea sint acta, supervacuum est re-
 ferre. Scitis enim optime, nec periculum est, ne exci-
 dant, quæ memoriæ publicum gaudium impressit. Nemo
 felicitatis suæ obliviscitur. In cælo quæ acta sint, au-
 dite : fides penes auctorem erit. Nuntiator Jovi, venisse
 quemdam bonæ staturæ, bene canum, nescio quid illum
 minari ; assidue enim caput movere, pedem dextrum
 trahere : quæsisse se cujus nationis esset, respondisse
 nescio quid perturbato sono, et voce confusa ; non intel-
 ligere se linguam ejus ; nec Græcum esse, nec Romanum,
 nec ullius gentis notæ. Tum Jupiter Herculem, quia to-
 tum orbem terrarum pererraverat, et nosse videbatur
 omnes nationes, jubet ire et explorare, quorum homi-
 num esset. Tum Hercules primo aspectu sane pertur-
 batus est, ut qui etiam non Junonia monstra timuerit.
 Ut vidit novi generis faciem, insolitum incessum, vocem
 nullius terrestris animalis, sed (qualis esse marinis belluis
 solet) raucam et implicatam, putavit sibi tertium deci-
 mum laborem venisse. Diligentius intuenti, visus est
 quasi homo. Accessit itaque, et, quod facillimum fuit Græ-
 culo, ait : Τις πόθεν εἰς ἀνθρώπων, πόθι τοι πέλας. Ubi hæc Clau-
 dius, gaudet esse illic philologos homines ; sperat futurum

A ces mots, Claude est tout joyeux de rencontrer là des philologues ; il espère qu'il va trouver à placer ses histoires. Et lui aussi, à son tour, avec un vers d'Homère, fait entendre qu'il est César :

Des bords troyens le vent me pousse en Ciconie.

Or, le vers qui suit eût été plus vrai, et de même pris à Homère :

Dout j'ai détruit les murs, tué les citoyens.

VI. Et peu s'en fallut qu'il ne fit croire son conte à Hercule, n'eût été la Fièvre qui, laissant ses autels, était venue avec lui ; tous les autres dieux étaient restés à Rome. — « Cet homme, dit-elle, te conte de pures mengeries : je te le dis, moi qui vécus tant d'années avec lui. C'est à Lyon qu'il est né. Tu vois un municpe de Munatius : comme je te le raconte, il est né à seize bornes de Vienne ; c'est un franc Gaulois. Aussi, comme devait faire un Gaulois, il a pris Rome. Je te le donne pour né à Lyon, où Licinius régna tant d'années. Toi qui as couru plus de pays que le plus infatigable muletier, tu dois connaître les Lyonnais, et savoir que bien des milles séparent le Xanthe du Rhône. » — Là-dessus, Claude devient tout blême, et crie aussi haut qu'il peut faire gronder son courroux. Ce qu'il disait, personne ne le comprit. Il ordonnait de conduire la Fièvre au supplice, avec ce geste par lequel ses mains énervées, assez fortes seulement pour cela, commandaient d'ordinaire qu'on décollât des hommes. Il avait ordonné qu'on lui coupât le cou. Vous eussiez dit

que tous étaient ses affranchis, à voir comme ils s'inquiétaient peu de lui.

VII. Alors Hercule : « Écoute-moi, dit-il, toi, et cesse de faire le sot : tu es ici dans un pays où les rats rongent le fer. Vite, dis-moi la vérité, sinon je rabats ton impertinence. » Et pour se rendre plus terrible, il fait le tragique, et dit :

Nomme, à l'instant, les lieux où tu reçus le jour,
Ou ta race avec toi va périr sans retour.
De grands rois ont senti cette lourde massue,
Et ma main dans ses coups ne s'est jamais déçue
Tremble de l'éprouver encore à tes dépens.
Quels murmures confus entends-je entre tes dents ?
Parle, et ne me tiens pas plus longtemps en attente.
Quels climats ont produit cette tête branlante ?
Jadis, dans l'Hespérie, au triple Géryon
J'allai porter la guerre, et par occasion
De ces nobles troupeaux ravis dans son étable,
Ramenai dans Argos le trophée honorable.
En route, au pied d'un mont doré par l'orient,
Je vis se réunir, dans un séjour riant,
Le rapide courant de l'impétueux Rhône,
Et le cours incertain de la paisible Saône.
Est-ce là le pays où tu reçus le jour ?

Ce qu'il débita non sans chaleur et sans forfanterie. Toutefois, le dieu, qui n'avait pas l'âme bien rassurée, craignait le soufflet d'un fou. Claude, voyant devant lui ce vaillant héros, ne songea plus à badiner : il comprit bien que si personne à Rome n'était son pareil, il n'avait pas en ces lieux même puissance, et que le coq est toujours maître sur son fumier. Alors, autant qu'on put le comprendre, il parut dire : — « O toi ! le plus brave des dieux, Hercule, j'espérais que tu me serais

aliquem historiis suis locum. Itaque et ipse Homericō versu Cæsarem se esse significans, ait :

Ἰδιόθεν με φέρων ἀνεμῶς Σικόνεσσι πέλασσον.

Erat autem sequens versus verior, æque Homericus :

Ἐθα δ' ἐγὼν πόλιν Ἐκράθων, ὠλεσα δ' αὐτοῦς.

VI. Et imposuerat Herculi minimo discrimine fabulam, nisi fuisset illic Febris, quæ, fano suo relicto, sola cum illo venerat; ceteros omnes deos Romæ reliquerat. « Iste, inquit, mera mendacia narrat. Ego tibi dico, quæ cum ipso tot annos vixi : Lugduni natus est. Munatii municipem vides; quod tibi narro, ad sextum decimum lapidem a Vianna natus est, Gallus germanus. Itaque, quod Gallum facere oportebat, Romam cepit. Hunc ego reddo tibi Lugduni natum, ubi Licinius multos annos regnavit. Tu autem, qui plura loca calcasti, quam ullus mulio perpetuarius, Lugdunenses scire debes, et multa millia inter Xanthum et Rhodanum interesse. » Excandescit hoc loco Claudius, et quanto potest murmure irascitur. Quid diceret, nemo intelligebat. Ille autem Febrim duci jubebat, illo gestu solutæ manus, sed ad hoc unum satis firmæ, quo decollare homines solchbat. Jusserat illi collum præcidî. Putares omnes illius esse libertos, adeo illum nemo curabat.

VII. Tum Hercules : « Audi me, inquit, tu, et desine fatuari : venisti huc, ubi mures ferrum rodunt. Citius mihi verum, ne tibi alogias excusiam, dicito. Et quo terribilior esset, tragicus fit, et ait :

Exprime propere, sede qua genitus cluas,
Hoc ne peremtus stipite, ad terram accidias.
Hæc clava reges sæpe mactavit feros.
Quid nunc profatu vocis incerto sonas ?
Quæ patria, quæ gens mobile eduxit caput,
Edissere. Equidem regna tergemini petens
Longinqua regis, unde ab Hesperio mari
Inachiam ad urbem nobile adveni pecus,
Vidi duobus imminens fluviiis jugum,
Quod Phœbus ortu semper obverso videt
Ubi Rhodanus ingens amne prærapido fluit,
Ararque dubitans, quo suos cursus agat,
Tacitas quietus alluit ripas vadis.
Estne illa tellus spiritus atrix tui ?

Hæc satis animose et fortiter. Nihilominus mentis suæ non est, et timet *μαρού πληγῆν*. Claudius ut vidit virum valentem, oblitus nugarum, intellexit neminem parem sibi Romæ fuisse, illic non habere se idem gratiæ; Gallum in suo sterquilinio plurimum posse. Itaque quantum intelligi potuit, hæc vias est dicere : « Ego te, fortissime deorum, Hercules, speravi mihi affuturum apud aîos; et

en aide auprès des autres ; et, si on m'eût demandé un répondant, c'est toi que j'aurais nommé, comme me connaissant à merveille. Car si tu rappelles les souvenirs, je suis celui qui, devant ton temple, rendait la justice dans les mois de Jules et d'Auguste. Tu sais combien j'ai subi là de déboires à écouter les avocats et le jour et la nuit : si, comme moi, tu avais eu affaire à eux, si brave que tu te croies, tu eusses mieux aimé nettoyer les écuries d'Augias : pour moi, j'ai avalé bien plus d'ordures.

VIII. « Mais puisque je veux.... il n'est pas étonnant que tu aies fait irruption dans notre sénat : rien n'est fermé pour toi. Voyons, dis-nous quel dieu tu veux qu'on fasse de cet homme ; ce ne peut être le dieu d'Épicure, le dieu qui n'a rien à faire et ne fait rien pour les autres : celui des stoïciens ? Comment peut-il être rond, et comme dit Varron, sans tête et sans prépuce ? Au fait, il y a quelque chose en lui du dieu stoïcien ; oui, je le vois, il n'a ni cœur, ni tête. Si, mon cher Hercule, il eût sollicité un bienfait de Saturne pour qui, pendant son règne, il célébrait toute l'année le mois des Saturnales, même avec un tel patronage, il n'eût pas obtenu sa divinité de Jupiter, qu'il avait, autant qu'il fut en lui, condamné pour inceste. Car il tua L. Silanus son gendre. Pourquoi ? je vous le demande ; parce que Silanus avait une sœur, la plus attrayante de toutes les jeunes filles, que tout le monde nommait Vénus, et qu'il aimait mieux nommer Junon. — Pourquoi, je vous prie, dit Claude, sottement courtoiser sa

* Tout ce chapitre est inintelligible à cause des lacunes ; nous n'analyserons pas de l'interpréter.

si quis a me notorem petisset, te fui nominaturus, qui me optime nosti. Nam si memoria repetis, ego eram, qui tibi ante templum tuum jus dicebam totis diebus, mense Julio et Augusto. Tu scis, quantum illi miserationum pertulerim, quum caudicis audirem, et diem et noctem ; in quos si incidisses, valde fortis licet tibi videaris, maluisses cloacas Angiæ purgare ; multo plus ego stercoris exhausi.

VIII. « Sed quoniam volo... non mirum, quod impetum in curiam fecisti ; nihil tibi ciui est. Modo dic nobis, qualem deum istum fieri velis : ἐπιπορευτικός θεός non potest esse, ἅς οὐτα αἰτίος πράγματα ἔχει, οὐτα ἀλλοίως παρέχει. Stoicus ? quomodo potest rotundus esse (ut ait Varro), sine capite, sine præputio ? Est aliquid in eo Stoici Dei, (jam video) nec cor, nec caput habet. — Si, mi Hercules, a Saturno petisset hoc beneficium, cujus mensem toto anno celebravit [Saturnalia ejus] princeps, non tulisset illum Deum ab Jove, quem, quantum quidem in illo fuit, damnavit incesti. L. Silanum enim generum suum occidit. Oro, propter quid ? sororem suam, festivissimam omnium puellarum, quam omnes Venerem vocarent, maluit Junonem vocare. Quare, inquit, quero enim, sororem

sœur ? — Mais à Athènes c'est à moitié permis, et tout-à-fait à Alexandrie. — Parce qu'à Rome, dit le dieu, les rats lèchent les gâteaux sacrés, cet homme veut-il redresser ce qui est tortu chez nous ? Ce qu'il fait dans sa chambre, je l'ignore : mais le voilà qui sonde les régions du ciel et veut devenir dieu. Il ne lui suffit pas d'avoir un temple dans la Bretagne, d'être adoré par les Barbares et prié comme un dieu. »

IX. Enfin il vint à l'esprit à Jupiter qu'en présence d'un étranger dans la curie, il ne convenait ni de dire son avis, ni de discuter. « Pères Conscrits, dit-il, je vous avais permis d'interroger, et vous avez fait de la pauvre besogne. Je veux que vous observiez la discipline de la curie. Celui-là, quel qu'il soit, que pensera-t-il de nous ? » Quand on l'eut mis dehors, le premier à qui on demanda son avis, fut le père Janus : il avait été désigné consul post-meridien, pour les calendes de juillet, homme passablement jovial, qui toujours regarde par devant et par derrière. En habitué du forum, il dit avec faconde bien des choses que le greffier ne put pas suivre ; c'est pour cela que je ne les rapporte pas, pour ne pas donner son discours en termes dont il n'usa pas. Il parla copieusement de la grandeur des dieux, opinant qu'il ne fallait pas accorder un tel honneur au vulgaire. « Autrefois, dit-il, c'était une grande affaire de devenir dieu : en éparpillant ce titre, vous en avez fait la moindre des choses. Aussi, pour ne pas paraître donner avis sur la personne et non sur la chose, je vote pour qu'à dater de ce jour nul ne soit fait dieu parmi ceux qui mangent les fruits de la terre, parmi ceux que nourrit la terre qui donne la

suam stulte stndere ? Athenis dimidium licet, Alexandriae totum. Quia Romæ, inquit, mures molas lingunt, hic nobis curva corrigit. Quid in cubiculo suo faciat, nescio ; etiam cœli scrutatur plagas, deus fieri vult. Parum est quod templum in Britannia habet, quod hunc Barbari colunt, et ut Deum orant. Ἀλώρου γελᾶτου χῆρις. »

IX. Tandem Jovi venit in mentem, privatis intra curiam morantibus sententiam dicere, nec disputare. « Ego inquit, P. C. interrogare vobis permiseram ; vos mera mapella fecistis. Volo servetis disciplinam curiæ. Hic quascumque est, quid de nobis existimabit ? » Illo dimisso, primus interrogatur sententiam Janus pater ; is designatus erat in kal. Julius postmeridianus Cos., homo quantumvis vaser, qui semper videt ἀπαι πρόσω και ὀπίσω. Is multa diserte, quod in foro vivat, dixit, quæ notarius persequi non potuit ; et ideo non refero, ne aliis verbis ponam, quæ ab illo dicta sunt. Multa dixit de magnitudine deorum ; non debere hunc vulgo dari honorem. « Olim, inquit, magna res erat, deum fieri ; jam fama minimum fecistis. Itaque ne videar in personam, non in rem sententiam dicere, censeo, ne quis post hunc diem deus fiat ex his, qui ἀποισής καρπὸν ἰδούσων, aut ex his,

vie. Quiconque, au mépris de ce sénatus-consulte, sera fabriqué dieu par la brosse ou le ciseau, je le voue aux larves, et la première fois que nous aurons spectacle, je veux qu'il soit battu de verges avec les apprentis gladiateurs. » Après lui, celui dont on demanda l'avis fut Diespiter, le fils de Vica Potæ, aussi désigné consul, consul de la petite banque. Celui-là vivait de sa boutique, où chaque jour il débitait quelques petits droits de cité. Hercule l'aborda galamment et lui toucha le bout de l'oreille. Aussitôt Diespiter parla ainsi : « Puisque le divin Claude touche par le sang le divin Auguste, et aussi bien la divine Augusta, son aieule, à qui lui-même il commanda d'être déesse; puisqu'il surpasse de bien loin tous les mortels en sagesse; puisqu'il importe à notre république que Romulus ne soit pas seul à dévorer ses raves bouillantes; je vote pour qu'à dater de ce jour le divin Claude soit fait dieu, tout aussi bien que ceux qui le méritent le plus avant lui, et que cette merveille soit ajoutée aux *Métamorphoses* d'Ovide. » Les opinions étaient diverses, et Claude semblait devoir l'emporter. Car Hercule, voyant que son fer était au feu, courait par-ci, courait par-là, disant : « Voyons, ne me faites pas tort : c'est mon affaire; plus tard, si vous voulez quelque chose de moi, je vous rendrai la pareille : une main lave l'autre main. »

X. Alors le divin Auguste se lève, son tour étant venu de donner son avis, et parle avec une noble faconde. « Pères Conscrits, vous m'êtes témoins que depuis l'heure où j'ai été fait dieu, je n'ai pas dit un seul mot. Jamais je ne m'occupe

que de mes affaires. Mais je ne puis dissimuler plus longtemps et contenir une douleur que la honte rend encore plus cruelle. Est-ce pour cela que j'ai purifié la terre et la mer? pour cela que j'ai comprimé les guerres civiles? pour cela que j'ai fondé Rome par des lois, que je l'ai décorée de mes ouvrages? Je ne trouve pas de termes pour m'exprimer, Pères Conscrits; les mots sont au-dessous de mon indignation. Il me faut donc répéter cette belle parole de l'éloquent Messala Corvinus : « Il a châtivé l'autorité de l'empire! » Cet être-là, Pères Conscrits, qui ne semble pas capable de mettre une mouche dehors, tuait aussi facilement les hommes, que le chien tombe au jeu de dés. Mais que dirai-je de tous les méfaits de sa justice? Je n'ai pas le loisir de pleurer les calamités publiques, quand je contemple les misères de ma famille. Aussi, j'oublierai les unes pour raconter les autres... (*Phrase inexplicable*). Quoique Phorméa ne sache pas le grec, moi je le sais. Il se fait vieux..... Cet homme que vous voyez, qui, tant d'années se cacha sous mon nom, m'en a témoigné sa reconnaissance en tuant deux Julies, mes petites-filles, l'une par le fer, l'autre par la faim; puis un de mes petits-fils, Silanus. Fais attention, Jupiter; si cette cause est mauvaise, certes, elle sera la tienne, quand il sera reçu parmi nous. Mais, dis-moi, pourquoi condamnaistu, divin Claude, ceux et celles que tu faisais mourir, avant de les entendre, avant d'avoir pris connaissance de leur cause? Est-ce l'usage? Cela ne se fait pas au ciel.

XI. « Voici Jupiter qui règne depuis tant d'an-

quos alit *Σειδορος εβρουρα*. Qui contra hoc S.-C. Deus factus, fictus, pictusve erit, eum dedi larvis, et proximo munere, inter novos auctoratos, ferulis vapulare placet. » Proximus interrogatur sententiam Diespiter, Vicæ Potæ filius, et ipse designatus Cos. nummulariolus. Hic quæstus se sustinebat, vendere civitatulas solebat. Ad huncce belle accessit Hercules, et auriculam ei teligit. Itaque in hæc verba censet : « Quum Divus Claudius Divum Augustum sanguine contingat, nec minus Divam Augustam aviam suam, quam ipse Deam esse jussit, longæque omnes mortales sapientia antecellat, sitque e republica esse aliquem, qui cum Romulo possit

. Ferventia rapa vorare ;

censeo, ut D. Claudius ex hac die deus fiat, ita uti ante eum quis optimo jure factus sit; eamque rem ad *μεταμορφωσεις* Ovidii adjiciendam. » Variæ erant sententiæ, et videbatur Claudius sententia vincere. Hercules enim, qui videret ferrum suum in igne esse, modo huc, modo illuc cursabat, et aiebat : « Noli mihi invidere, mea res agitur; deinde si quid volueris invicem, faciam : Manus manum lavat. »

X. Tunc Divus Augustus surrexit sententiæ suo loco dicendæ, et summa facundia disseruit. « P. C., vos testes

habeo, ex quo deus factus sum, nullum verbum me fecisse. Semper meum negotium ago. Sed non possum amplius dissimulare, et dolorem, quem graviorem pudor facit, continere. In hoc terra marique pacem peperit? ideo civilia bella compeosci? ideo legibus Urbem fundavi, operibus ornavi? Et quid dicam, P. C., non invenio; omnia infra indignationem verba sunt. Confugiendum est itaque a me ad Messalæ Corvini disertissimi viri illam sententiam : Præcidit jus imperii! Hic, P. C., qui nobis non posse videtur muscam excitare, tam facile homines occidebat, quam canis excidit. Sed quid ego de tot actibus juris dicam? Non vacat desistere publicas clades, intuitu domestica mala. Itaque illa omittam, hæc referam. Etiamsi Phormæa græce nescit, ego scio. *ΕΝΤΙΚΟΝΤΟ-ΚΥΚΗΝΑΙΗΣ*, senescit. Iste, quem videtis, per tot annos sub meo nomine latens, hanc mihi gratiam retulit, ut duas Julias proneptes meas occideret, alteram ferro, alteram fame, unum abnepotem L. Silanum. Videris Jupiter, an in causa mala, certe in tua, si hic inter nos futurus est. Dic mihi, Dive Claudii, quare quemquam ex his, quos, quasque occidisti, antequam de causa cognosceres, antequam audires, damnasti? hoc fieri solet? *αχ. ερωλο non fit.*

nées ; il ne brisa la cuisse qu'au seul Vulcain , lequel

Il prit par le talon , et lança de l'Olympe.

Irrité contre sa femme, il la suspendit par les pieds. A-t-il tué quelqu'un ? Toi, n'as-tu pas tué Messaline, dont j'étais le grand-oncle, aussi bien que le tien ? — Je l'ignore, dis-tu. — Que les dieux te maudissent ! tant il est plus honteux d'ignorer que d'avoir fait ce meurtre ! Cet homme n'a cessé de suivre l'exemple de C. César après sa mort. Celui-ci tua son beau-père ; Claude son gendre. C. César défendit que le fils de Crassus s'appelât le *Grand* : Claude lui rendit ce nom, mais lui prit sa tête. Dans une seule famille, il tua Crassus-le-Grand, Scribonia, Tristionia, Assarion, quoique de noble maison ; C. Crassus, entre autres, était assez sot pour mériter aussi le trône. Songez, Pères Conscrits, quel est le monstre qui veut être admis au nombre des dieux ! Voulez-vous maintenant en faire une divinité ? Voyez ce corps formé par la colère des immortels. Au reste, qu'il prononce vite trois mots, et je veux qu'il m'emmenue pour son esclave. Qui l'adorera, qui le reconnaîtra comme un dieu ? Et vous-mêmes, si vous faites des dieux pareils, qui voudra reconnaître que vous êtes des dieux ? En somme, Pères Conscrits, si je me suis honnêtement conduit parmi vous, si je n'ai répondu durement à personne, vengez mes injures. Pour moi, voici mon vote ainsi motivé. » Et puis il lut sur ses tablettes : « Attendu que le divin Claude a tué son beau-père Appius Silanus ; ses deux gendres, Pompée

le Grand, et Luc. Silanus ; le beau-père de sa fille, Crassus le Frugal, cet homme qui lui ressemblait autant qu'un œuf à un œuf ; Scribonia, belle-mère de sa fille ; Messaline, sa femme, et tant d'autres dont on ne pourrait faire le compte ; je vote pour qu'il soit sévèrement châtié, condamné à juger des procès sans fin et sans vacation, tout d'abord exporté, avec ordre de sortir du ciel avant trente jours, et de l'Olympe avant trois. » Tous les dieux vinrent se ranger auprès d'Auguste. Aussitôt, le messager de Cyllène saisit Claude par la nuque et le traîna aux enfers,

D'où nul, dit-on, ne retourna jamais.

XII. Tandis qu'ils descendent par la voie Sacrée, Mercure demande ce que veut dire tout ce concours de gens, si ce ne sont pas les funérailles de Claude ? En effet, le cortège était des plus magnifiques, et comme on n'avait rien épargné pour la dépense, il était aisé de voir qu'on enterrait un dieu : des gens avec flûtes, cornets, trompettes de mille formes, il y en avait une telle foule, une telle cohue, que Claude lui-même eût pu les entendre. Tous étaient pleins de joie, pleins d'allégresse. Le peuple romain se promenait comme en liberté. Agathon et quelques autres avocats pleuraient, mais de tout cœur. Les jurisconsultes sortaient de leurs tombes, pâles et maigres, ayant à peine un souffle, comme des malheureux qui revenaient à la vie. Un d'eux, voyant les avocats qui se groupaient et déploraient leur fortune, s'approcha d'eux et leur dit : « Je vous disais bien que les Saturnales ne dureraient pas tou-

XI. « Ecce Jupiter, qui tot annos regnat, uni Vulcano crus fregit, quem

Ἐπεὶ πόδες τετραγῶν ἀπὸ βηλεῦ θεσπασίως.

Et iratus fuit uxori, et suspendit illum ; numquid occidit ? Tu Messalinam, cujus æque avunculus major eram, quam tuus, occidisti. Nescio, inquis ? Dii tibi malefaciant ! adeo istud turpius est, quod nescis, quam quod occidisti. Iste C. Cæsarem non desiit mortuum persequi. Occiderat ille socerum ; hic et generum. Caius Cæsar Crassi filium vetuit Magnum vocari ; hic nomen illi reddidit, caput tulit. Occidit in una domo Crassum Magnum, Scriboniam, Tristioniam, Assarionem, nobiles tamen ; Crassum vero tam fatuum, ut etiam regnare posset. Cogitate, P. C., quale portentum in numerum deorum se recipi cupiat. Hunc nunc deum facere vultis ? Videte corpus ejus, diis iratis natum. Ad summam, tria verba cito dicat, et servum me ducat. Hunc deum quis colet ? quis credet ? denique dum tales deos facitis, nemo vos deos esse credet. Summa rei. P. C., si honeste inter vos gessi, si nulli durius respondi, vindicatis injurias meas. Ego pro sententia mea hoc censeo. Atque ita ex tabella recitavit : « Quandoquidem Divus Claudius occidit socerum suum Appium Silanum, generos duos, Pompeium Magnum et L. Sila-

num, socerum filiae suae Crassum Frugi, hominem tam similem sibi, quam ovo ovum, Scriboniam socrum filiae suae, Messalinam uxorem suam, et ceteros, quorum numerus iniri non potuit ; placet mihi in eum severe animadverti, nec illi rerum judicandarum vacationem dari eumque quamprimum exportari, et caelo intra dies xxx excedere, Olympo intra diem tertium. » Pedibus in hanc sententiam itum est. Nec mora, Cyllenius illum collo oborto trahit ad inferos,

Illuc unde negant redire quemquam.

XII. Dum descendunt per viam sacram, interrogat Mercurius, quid sibi velit ille concursus hominum, num Claudii funus esset ? Et erat omnium formosissimum, et impensa cura plenum, ut scires deum efferri ; tibicinum, cornicinum, omnisque generis aëneatorum tanta turba, tantus conventus, ut etiam Claudius audire posset. Omnes læti, hilares : P. R. ambulabat tanquam liber. Agatho et pauci caudidici plorabant, sed plane ex animo. Jurisconsulti e tenebris procedebant, pallidi, graciles, vix habentes animam, tanquam qui cummaxime reviviscerent. Ex his unus quem vidisset capita conferentes, et fortunas suas deplorantes caudidicos, accedit, et ait : « Dicebam vobis. Non semper Saturnalia erunt. »

jours. » Claude, voyant ses funérailles, comprit qu'il était mort. Car on chantait à tue-tête cette nympe de deuil, en vers anapestes.

O cris ! ô perte ! ô douleurs !
De nos funèbres clameurs
Faisons retentir la place :
Que chacun se contrefasse ;
Crions d'un commun accord :
Ciel ! ce grand homme est donc mort !
Il est donc mort ce grand homme !
Hélas ! vous savez tous comme
Sous la force de son bras
Il mit tout le monde à bas.
Fallait-il vaincre à la course ;
Fallait-il, jusque sous l'Ourse,
Des Bretons presque ignorés,
Du Cauce aux cheveux dorés
Mettre l'orgueil à la chaîne,
Et sous la hache romaine
Faire trembler l'Océan ?
Fallait-il en moins d'un an
Dompter le Parthe rebelle ?
Fallait-il d'un bras fidèle
Bander l'arc, lancer des traits
Sur des ennemis défaits,
Et d'une audace guerrière
Blessar le Mède au derrière ?
Notre homme était prêt à tout,
De tout il venait à bout.
Pleurons ce nouvel oracle,
Ce grand prononcœur d'arrêts,
Ce Minos, que par miracle

Claudius ut vidit funus suum, intellexit se mortuum esse. Ingenti enim μεγαληγορια νανια cantabatur anapestis :

Fundite fletus,
Edite planctus.
Fugite luctus ;
Resonet tristis
Clamore forum ;
Cecidit pulchre
Cordatus homo,
Quo non alius
Fuit in toto
Fortior orbe.
Ille citato
Vincere cursu
Poterat celeres,
Ille rebelles
Fundere Parthos.
Levibusque sequi
Perfida telis.
Certaque manu
Tendere nervum ;
Qui precipites
Vulnere parvo
Figeret hostes,
Pictaque Medi
Terga fugacis.
Ille Britannos
Ultra noti
Litora ponti,
Et caruleos
Scuta Brigantæ
Dare Romuleis
Colla catenis
Jussit, et ipsum

Le ciel forma tout exprès.
Ce phénix des beaux génies
N'épuisait point les parties
En plaidoyers superflus ;
Pour juger sans se méprendre
Il lui suffisait d'entendre
Une des deux tout au plus.
Quel autre toute l'année
Voudra siéger désormais,
Et n'avoir, dans sa journée,
De plaisir que les procès ?
Minos, cédez-lui la place,
Déjà son ombre vous chasse,
Et va juger aux enfers.
Pleurez, avocats à vendre,
Vos cabinets sont déserts.
Rimeurs, qu'il daignait entendre,
A qui lirez-vous vos vers ?
Et vous qui comptiez d'avance
Des cornets et de la chance
Tirer immense trésor,
Pleurez, brelandier célèbre,
Bientôt un bûcher funèbre
Va consumer tout voire or.

XIII. Claude était fort ravi d'entendre sa louange, et désirait jouir plus longtemps de ce spectacle. Mais le Talthybius des dieux mit la main sur notre homme, et lui enveloppant la tête de peur qu'on ne le reconnût, l'entraîna par le Champ-de-Mars : puis, entre le Tibre et la Voie-Couverte, il descendit aux enfers. Déjà, par un chemin plus

Nova Romanæ
Jura securis
Tremere Oceanum.
Deflete virum,
Quo non alius
Potuit citius
Discere causas,
Una tantum
Parte audita,
Sæpe et neutra.
Quis nunc iudex
Toto lites
Audiet anno ?
Tibi jam cedet
Sede relictæ,
Qui dat populo
Jura silenti,
Cretæ tenens
Oppida centum.
Cadite mœstis
Pectora palmis,
O caudici,
Venale genus.
Vosque Poetæ
Fugete novi ;
Vosque in primis
Qui concusso
Magna parastis
Lucra fritillo.

XIII. Delectabatur laudibus suis Claudius, et cupiebat diutius spectare. Injicit illi manum Talthybius deorum, et trahit capite obvoluto, ne quis eum possit agnoscere, per campum Martium ; et inter Tiberim et viam Tectam des-

court, Narcisse, son affranchi, l'avait précédé pour faire les honneurs à son patron : il se présente au-devant de lui, tout frais et brillant, comme un homme qui sort du bain, et s'écrie : « En quoi les dieux ont-ils donc affaire aux hommes? — Va plus vite, lui dit Mercure, et annonce notre venue. » Mais l'autre faisait plus de caresses à son patron. Une seconde fois Mercure lui commande de se presser, et, comme il tardait, il le pousse avec son caducée. Narcisse s'envole plus prompt que la parole. La pente est rapide et la descente facile. Aussi, bien que podagre, en un moment il arrive au seuil de Pluton. Là, était couché Cerbère, ou, comme dit Horace, *le monstre aux cent têtes* s'agitant et secouant ses crins hideux. Narcisse, qui avait fui Sydélius, qui n'était qu'une chienne blanche, fut un instant troublé quand il vit ce chien noir à long poil, tel que certes tu ne voudrais pas en rencontrer dans les ténèbres. Puis il dit à haute voix : « Claude César arrive. » Aussitôt accoururent, en battant des mains, des gens qui chantaient : « Nous l'avons trouvé, réjouissons-nous ! » C'étaient C. Silius, consul désigné; Juncus, ancien prêteur; Sextus Trallus, M. Helvius, Trogus, Cotta, Vectius Valens, Fabius, tous chevaliers romains, que Narcisse avait fait conduire au supplice. Au milieu de cette multitude chantante, était Mnester le pantomime, que, pour lui donner plus de grâce, Claude avait raccourci. Bientôt aussi parvient jusqu'à Messaline la nouvelle de la venue de Claude. Les premiers de tous volent auprès de lui les affranchis Polybe, Myron, Harpocras, Amphæus et Phéro-

nacte que Claude avait envoyés devant lui, pour n'être en aucun lieu pris au dépourvu. Suivent les deux préfets, Justus Catonius et Rufus, fils de Pompée; puis ses amis, Saturnius Luscius, et Pèdo Pompéius, et Lupus, et Cèler Asinius, consulaires. En dernier lieu, la fille de son frère, la fille de sa sœur, son gendre, son beau-père, sa belle-mère, tous bien ses parents. Tout ce bataillon accourt vers Claude. Claude, dès qu'il les voit, s'écrie : « Tout est plein de mes amis. Par quel hasard êtes-vous ici. » Alors Pèdo Pompéius : « Que dis-tu, le plus cruel des hommes? Tu demandes par quel hasard? Quel autre nous a envoyés ici que toi, l'assassin de tous les amis? Allons devant les juges : je vais te montrer où ils siègent. »

XIV. Il le conduit au tribunal d'Éaque. Éaque informait suivant la loi Cornélia, portée contre les meurtriers. Pompéius requiert que le nom de Claude soit inscrit, il signe au-dessous : « Sénateurs tués, XXX; chevaliers romains, CCCXV et plus; simples citoyens, autant que de sable et de poussière. » Effrayé, Claude promène ses regards de tous côtés; il cherche quelque défenseur pour le charger de sa défense. Il ne trouve aucun avocat. Enfin s'avance P. Petronius, son ancien convive, homme éloquent à la manière de Claude, qui requiert d'être entendu. Refusé. Pèdo Pompéius l'accuse à grands cris. Petronius commence à vouloir répondre. Éaque, en homme plein de justice, le lui défend. Après n'avoir entendu que l'une des parties, il le condamne, disant :

Souffre ce que tu fis : c'est de toute justice.

Il se fit un grand silence. Tous étonnés, stu-

condit ad inferos. Antecesserat jam compendiaria via Narcissus libertus, ad patronum excipiendum, et venienti nitidus ut erat a balneo, occurrit, et ait : « Quid dii ad homines? — Celerius i, inquit Mercurius, et venire nos nuntia. » Ille autem patrono plura blandiri volebat; quem Mercurius iterum festinare jussit, et virga morantem impulit. Dicto citius Narcissus evolat. Omnia procliva sunt, facile descenditur. Itaque quamvis podagricus esset, momento temporis pervenit ad januam Ditis, ubi jacebat Cerberus, vel, ut ait Horatius, *bellua centiceps*, sese movens, villosque horrendos excutiens. Pusillum subperturbatur (albam canem in deliciis habere consueverat) ut illum vidit canem nigrum villosum; sane quem non velis tibi in tenebris occurrere. Et magna inquit voce : « Claudius Cæsar venit. » Ecce extemplo cum plausu procedunt cantantes : Εὐρίκαρον • συχαίρωμεν. Hic erat C. Silius Cos. desig. Juncus Prætorius, Sex. Trallus, M. Helvius, Trogus, Cotta, Vectius Valens, Equ. Rom. quos Narcissus duci jusserat. Medius erat in hac cantantium turba Mnester pantomimus, quem Claudius decoris causa minorem fecerat. Nec non ad Messalinam cito rumor percrebuit, Claudium venisse. Convolarunt primum omnium liberti, Polybius, Myron, Harpocras, Amphæus et Phero-

ronactes, quos omnes, necubi imparatus esset, præmiserat. Deinde præfecti duo, Justus Catonius, et Rufus Pompeii F. Deinde amici, Saturnius Luscius, et Pèdo Pompeius, et Lupus, et Celer Asinius, consulares. Novissime fratris filia, sororis filia, gener, socer, socrus, omnes plane consanguinei. Et agmine facto Claudio occurrunt. Quos quum vidisset Claudius, exclamat : « Πάντα πάλαν κλήση; Quomodo vos huc venistis? » Tum Pèdo Pompeius : « Quid dicis, homo crudelissime? Quæris, quomodo? Quis enim nos alius huc misit quam tu, omnium amicorum interfector? In jus eamus; ego tibi hic sellas ostendam. »

XIV. Ducit illum ad tribunal Æaci. Is lege Cornelia, quæ de sicariis lata est, quærebat; postulat nomen ejus recipi, edit subscriptionem : « Occisos Senatores XXX, Equites Rom. CCCXV, atque plures; ceteros cives διαφείραθός τε κόνης τε. » Exterritus Claudius oculos undecunque circumfert, vestigat aliquem patronum, qui se defenderet. Advocatum non invenit. Tandem procedit P. Petronius, vetus convictor ejus, homo Claudiana lingua disertus, et postulat advocacionem. Non datur. Accusat Pèdo Pompeius magnis clamoribus. Incipit Petronius velle respondere : Æacus, homo justissimus, vetat. Illum

péfais de ces formes nouvelles, niaient que jamais cela se fût pratiqué. Pour Claude, il trouvait cela plutôt injuste que nouveau. Longtemps on discuta sur le genre de peine qu'il lui fallait infliger. Il y en eut qui dirent que, si l'on perdait un seul jour, Tantale mourrait de soif si l'on ne le secourait; que Sisyphé ne soulèverait jamais son fardeau; que bientôt on verrait s'embraser la roue du malheureux Ixion. Cependant Éaque ne fut pas d'avis de faire grâce à ces vétérans, de peur que Claude n'en espérât quelque jour autant pour lui. Il plut d'imaginer un nouveau supplice, d'inventer pour lui un travail inutile, une sorte d'illusion à son âme cupide, qui serait sans fin comme sans résultat. Alors Éaque lui commanda de jouer aux dés dans un cornet percé. Et le voici qui déjà commence à chercher ses dés toujours fugitifs, sans rien gagner.

XV. Car à peine agitant le mobile cornet,
Aux dés prêts à sortir il demande sonnet,
Que malgré tous ses soins entre ses doigts avides
Du cornet défoncé, tonneau des Danaïdes,
Il sent couler les dés; ils tombent, et souvent
Sur la table, entraîné par ses gestes rapides,
Son bras avec effort jette un cornet de vent.
Ainsi pour terrasser son adroit adversaire,
Sur l'arène un athlète, enflammé de colère,
Du geste qu'il élève espère le frapper;
L'autre gauchit, esquive, a le temps d'échapper,
Et le coup, frappant l'air avec toute sa force
Au bras qui l'a porté donne une rude entorse.

Aussitôt apparut C. César, qui vint le réclamer pour son esclave. Il produisit des témoins qui l'avaient vu de sa main chargé d'étrivières, de lérules et de soufflets. Il est adjugé à C. César. Éaque le lui abandonne. Celui-ci le livre à Ménandre son affranchi, pour en faire un débrouilleur de procès.

tantum altera parte audita condemnat, et ait : *Εἰς ἀπόβουρά κ' ἔσθη, δίκην κ' ἔσθια γένοιστο*. Ingens silentium factum est. Stupebant omnes, novitate rei attoniti; negabant hoc unquam factum. Claudio iniquum magis videbatur, quam novum. De genere pœnæ diu disputatum est, quid illum pati oporteret. Erant qui dicerent, si uni diei latu-ram fecissent, Tantalem siti periturum, nisi illi succurreretur; non unquam Sisyphum onere relevari; aliquando Ixionis miseri rotam sufflaminandam. Non placuit illi ex veteranis missionem dari, ne vel Claudius unquam simile speraret. Placuit novam pœnam excogitari debere, instituendum illi laborem irritum, et alicujus cupiditatis species sine fine et effectu. Tum Æacus jubet illum alea ludere pertuso fritillo. Et jam cœperat

fugientes semper tesseræ quærere, et nihil proficere.

XV. Nam quoties missurus erat resonante fritillo,
Utrique subducto fugiebat tessera fundo;
Cumque recollectos auderet mittere talos,
Lusuro similis semper, semperque petenti,
Deceperè hîdem: refugit, digitosque per ipsos
Fallax assiduo dilabitur alea furto.
Sic quum jam summi tanguntur culmina montis,
Irrita Sisypho voluntur pondera collo.

Apparuit subito C. Cæsar, et petere illum in servitutem cœpit; producit testes, qui illum viderant ab illo flagris, ferulis, colaphis vapulantem. Adjudicatur C. Cæsari; illum Æacus donat. Is Menandro liberto suo tradidit, ut a cognitionibus ei esset.